



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_148

OBJET : Décision modificative N°2 - Budget principal et N°1 Budgets annexes

Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la décision modificative n°2/2022 du Budget Principal,
- la décision modificative n°1/2022 des budgets annexes listés ci-dessous, arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 2 316 432 €

Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : 2 610 801 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	800 780,00	287 850,00	1 088 630,00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,00	163 192,00	163 192,00
07 PORT DIELETTE	60 750,00	25 000,00	85 750,00
09 EAU	55 214,00	-476 549,00	-421 335,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	1 154 974,00	207 207,00	1 362 181,00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	0,00	-12 339,00	-12 339,00
14 TRANSPORTS	62 059,00	0,00	62 059,00
17 SERVICES COMMUNS	182 655,00	2 416 440,00	2 599 095,00
TOTAL	2 316 432,00	2 610 801,00	4 927 233,00

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentation de la décision modificative n°2 du budget principal et de la décision modificative n°1 des budgets annexes, joints en annexe à la présente délibération.

Il est également demandé au conseil communautaire de se prononcer sur la réalisation d'écritures concernant les opérations sur compte de tiers n°26 – 27 et 42 du budget annexe 05 Assainissement Non Collectif.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 171 - Contre : 0 - Abstentions : 11) pour :

- **Approuver** la décision modificative n°2/2022 du Budget Principal,
- **Approuver** la décision modificative n°1/2022 des budgets annexes suivants :
 - Assainissement non collectif
 - Port Diélette
 - Eau
 - Assainissement collectif
 - Développement économique locations M14
 - Transports
 - Services communs
- **Autoriser** les écritures de régularisation concernant les opérations pour compte de tiers n°26 – 27 et 42 du budget annexe 05 Assainissement non collectif,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :

Rapport de présentation DM2 Budget Principal et DM1 Budgets annexes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

27 septembre 2022

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 182

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 27 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, THOMAS – ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine (A partir de 18h44), HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h30), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie (Jusqu'à 20h19), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, FLAMBARD Dominique suppléant de LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise (A partir de 19h16), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN

Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PLAINEAU Nadège (A Partir de 18h37 – Jusqu'à 20h19), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SCHMITT Gilles (A partir de 18h34), SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, LAISNEY Christiane suppléante de TOLLEMER Jean-Pierre, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, HUREL Karine à HULIN Bertrand (Jusqu'à de 18h44), LEFRANC Bertrand à LEFAIX-VERON Odile (Jusqu'à 18h30), LEMOIGNE Sophie à AMIOT Florence (A partir de 20h19), LEPOITTEVIN Gilbert à TAVARD Agnès, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (Jusqu'à 19h16), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MAGHE Jean-Michel à KRIMI Sonia, PELLERIN Jean-Luc à LEFER Denis, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier (Jusqu'à 18h37 – A partir de 20h19), SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SOURISSE Claudine à COUPÉ Stéphanie, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, GOSSELIN Bernard, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, LEBRETON Robert, PIC Anna, VANSTEELANT Gérard.



BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°2/2022

BUDGETS ANNEXES : DECISION MODIFICATIVE N°1/2022

- Assainissement non collectif (05)
- Port Diélette (07)
- Eau (09)
- Assainissement collectif (10)
- Développement économique locations M14 (12)
- Transports (14)
- Services Communs (17)

RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/09/2022

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
LE BUDGET GENERAL : 4,9 M€	4
I. Présentation des équilibres	4
LE BUDGET PRINCIPAL : 1.1 M€	6
I. La section de fonctionnement	6
A. Les recettes réelles de fonctionnement : 782 K€.....	6
1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 104K€	7
2) Les dotations et participations : 242K€.....	7
3) Les autres recettes : 435K€	7
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'impact de l'inflation.....	7
1) Les charges à caractère général : +126K€.....	8
2) Les charge de personnel : +1.5M€	8
3) Les atténuations de produits : +41K€	8
4) Les autres charges de gestion courantes : +45K€	8
5) Les charges financières et charges exceptionnelles 95K€.....	9
C. Les soldes intermédiaires de gestion	9
II. La section d'investissement	10
A. Les dépenses d'investissement -468K€	10
B. Les recettes d'investissement : +486K€	11
C. Le financement de l'investissement.....	11
Les budgets annexes	13
I. Le cycle de l'eau	14
A. Le budget annexe de l'Eau : - 421 K€	14
1) Présentation générale	14
2) La section d'exploitation.....	14
3) La section d'investissement	14
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	15
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	15
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 1,3 M€	17
1) Présentation générale	17
2) La section d'exploitation.....	17
3) La section d'investissement	18
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)	18
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	18
C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 163 K€	20
1) Présentation générale	20
2) La section d'investissement :	20
II. Les autres budgets annexes.....	21
A. Le Budget annexe Transports : 62 K€	21
B. Le budget annexe développement économique locations M14 : - 12 K€.....	22
1) La section d'exploitation.....	22
2) La section d'investissement	22
C. Le Budget annexe Port Diélette : 85 K€	24
1) La section d'exploitation.....	24
2) La section d'investissement	25
D. Le budget annexe Services Communs : 2,6 M€.....	26
III. Equilibre des budgets annexes.....	27

PRÉAMBULE

La présente étape budgétaire a pour objet :

Au budget principal, d'ajuster les crédits votés au budget primitif et notamment prendre en compte les augmentations de charges (fluides, marchés et personnel).

Aux budgets annexes, d'ajuster, les crédits votés au budget primitif.

Ces étapes budgétaires ont également vocation à inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

La présentation de ces étapes budgétaires est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en décision le budget général est présenté ci-après.

LE BUDGET GENERAL : 4,9 M€

Tous mouvements confondus, le budget général, après décision modificative N°2 du budget principal et N°1 des budgets annexes, s'équilibre à 4 927 233 € dont 3 046 328 € en mouvements réels et 1 880 905 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 316 432 €, dont 3 591 600 € en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 2 610 801 €, dont 748 445 € en dépenses réelles.

I. Présentation des équilibres

	DEPENSES			RECETTES			
	Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total	
BUDGET GENERAL	3 046 328.00	1 880 905.00	4 927 233.00	3 046 328.00	1 880 905.00	4 927 233.00	
FONCTIONNEMENT	3 591 600.00	-1 275 168.00	2 316 432.00	2 297 883.00	18 549.00	2 316 432.00	
INVESTISSEMENT	-545 272.00	3 156 073.00	2 610 801.00	748 445.00	1 862 356.00	2 610 801.00	
01 BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	1 809 267.00	-1 008 487.00	800 780.00	782 231.00	18 549.00	800 780.00
	INVESTISSEMENT	-468 700.00	756 550.00	287 850.00	558 336.00	-270 486.00	287 850.00
	Total du budget	1 340 567.00	-251 937.00	1 088 630.00	1 340 567.00	-251 937.00	1 088 630.00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	INVESTISSEMENT	163 192.00	0.00	163 192.00	163 192.00	0.00	163 192.00
	Total du budget	163 192.00	0.00	163 192.00	163 192.00	0.00	163 192.00
07 PORT DE DIELETTE	FONCTIONNEMENT	60 750.00	0.00	60 750.00	60 750.00	0.00	60 750.00
	INVESTISSEMENT	25 000.00	0.00	25 000.00	25 000.00	0.00	25 000.00
	Total du budget	85 750.00	0.00	85 750.00	85 750.00	0.00	85 750.00
09 EAU	FONCTIONNEMENT	531 763.00	-476 549.00	55 214.00	55 214.00	0.00	55 214.00
	INVESTISSEMENT	-476 549.00	0.00	-476 549.00	0.00	-476 549.00	-476 549.00
	Total du budget	55 214.00	-476 549.00	-421 335.00	55 214.00	-476 549.00	-421 335.00

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	947 767.00	207 207.00	1 154 974.00	1 154 974.00	0.00	1 154 974.00
	INVESTISSEMENT	207 207.00	0.00	207 207.00	0.00	207 207.00	207 207.00
	Total du budget	1 154 974.00	207 207.00	1 362 181.00	1 154 974.00	207 207.00	1 362 181.00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	FONCTIONNEMENT	12 339.00	-12 339.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	INVESTISSEMENT	-12 339.00	0.00	-12 339.00	0.00	-12 339.00	-12 339.00
	Total du budget	0.00	-12 339.00	-12 339.00	0.00	-12 339.00	-12 339.00
14 TRANSPORTS	FONCTIONNEMENT	62 059.00	0.00	62 059.00	62 059.00	0.00	62 059.00
	INVESTISSEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total du budget	62 059.00	0.00	62 059.00	62 059.00	0.00	62 059.00
17 SERVICES COMMUNS	FONCTIONNEMENT	167 655.00	15 000.00	182 655.00	182 655.00	0.00	182 655.00
	INVESTISSEMENT	16 917.00	2 399 523.00	2 416 440.00	1 917.00	2 414 523.00	2 416 440.00
	Total du budget	184 572.00	2 414 523.00	2 599 095.00	184 572.00	2 414 523.00	2 599 095.00

LE BUDGET PRINCIPAL : 1.1 M€

La décision modificative N°1 du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 1 088 630 € dont 800 780 € en section de fonctionnement et 287 850 € en section d'investissement.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 800 780 €.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : 782 K€

Les recettes atteignent 782 231 € en mouvements réels.

Fonctionnement		Opérations réelles
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	104 059.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	242 291.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	414 292.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 589.00
Recettes de fonctionnement - Total :		782 231.00

Ces recettes peuvent être classées en 3 groupes :

- Les ajustements BP : 42 000 €.
- Les demandes nouvelles : 120 484 €.
- Les régularisations : 619 747 €.

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : 104K€

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 104 059 €.

Cela correspond à

- une régularisation de remboursement de frais par le budget annexe Transport : 62 059 €
- un ajustement de remboursement de personnel par le budget annexe services communs : 42 000 €

2) Les dotations et participations : 242K€

Le chapitre 74 augmente de 242 291 €.

Il enregistre notamment :

- Des régularisations de subventions (Leader, EDF, PAH, ANAH) : 57 527 €
- Des recettes liées aux dépenses de fonctionnement : 8 000 €

3) Les autres recettes : 435K€

La présente décision modificative enregistre également au chapitre 75 : autres produits de gestion courante 414 292 € de produits des immeubles et au chapitre 77 : 21 589 € de produits exceptionnels.

Il s'agit notamment de :

- De revenus des immeubles pour 414 200 € dont une régularisation de recette 2021 pour 315 000 €.
- D'un remboursement d'assurance pour 9 284 €
- D'un remboursement de subvention : 8 155 €
- D'une recette liée aux dépenses de fonctionnement : 4 000 €

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : L'impact de l'inflation

Les dépenses de fonctionnement atteignent 1 809 267 € en mouvements réels et – 1 008 487.00€ en mouvements d'ordre.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	126 391.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 500 110.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	41 090.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 859.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 817.00
Dépenses de fonctionnement - Total :		1 809 267.00

Les dépenses de fonctionnement peuvent être réparties en 3 groupes :

- Les dépenses récurrentes : 1 788 249 € :
- Les dépenses «contexte géopolitique » : 14 000 €.
- Les ajustements de crédits et régularisations : 7 018€

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

1) Les charges à caractère général : +126K€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles augmentent de 126 391 € sur l'année.

Les principales demandes de crédits correspondent :

- à l'accueil des gens du voyages : 36 000 € (eau, électricité, toilettes mobiles)
- à l'entretien des chemins de randonnées – complément 100 000 € (3ème passages de l'année = 285 000 € au total)
- à des surcoûts de carburants et de pièces pour les DMA : 65 300 €
- des frais de missions complémentaires : 5 000 €
- aux dépenses liées à l'Ukraine : 14 000€
- à des ajustements de crédits : -93 909 €: il s'agit de virements de crédits et d'ajustements de lignes.

2) Les charge de personnel : +1.5M€

Il s'agit à cette étape budgétaire de prendre en compte les évolutions connues : revalorisations du SMIC, prime annuelle, hausse du point d'indice. Le coût est estimé à 1.5M€.

3) Les atténuations de produits : +41K€

Il s'agit d'un ajustement suite à la notification du FPIC

4) Les autres charges de gestion courantes : +45K€

Le chapitre 65 augmente de 45 859 €.

Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- une augmentation de redevance suite à un déploiement complémentaire de matériel de guidage pour la collecte des OM et fourniture de tablettes supplémentaires : 17 000 €.
- des ajustements de subventions : 28 369 €

5) Les charges financières et charges exceptionnelles 95K€

Le chapitre 67 charges financières et charges exceptionnelles totalisent un montant de 95 817 €.

Le chapitre 67 comprend :

- Une diminution de la subvention d'équilibre financier :
 - au budget annexe Port Diélette: -18 042 €
 - au budget annexe Transport : -1€
- Des opérations comptables : 51 800€
- Une régularisation pour 62 059 €, qui fait l'objet en contrepartie d'une recette du même montant.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape décision modificative n°2 se présentent ainsi :

	BP 2022	DM1/2022	DM2/2022	CUMUL BP+DM	Variation BP+DM1/DM2 2022 %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	154 498 094.00	7 146 437.00	1 827 310.00	163 471 841.00	5.81
Recettes de gestion courante	161 728 240.47	3 777 104.15	782 231.00	166 287 575.62	2.82
épargne de gestion	7 230 146.47	-3 369 332.85	-1 045 079.00	2 815 734.62	-61.06
- charges financières	226 664.00	0.00		226 664.00	0.00
Epargne brute courante	7 003 482.47	-3 369 332.85	-1 045 079.00	2 589 070.62	-63.03
- amortissement capital de la dette	1 326 534.00	0.00	0.00	1 326 534.00	0.00
épargne nette prévisionnelle	5 676 948.47	-3 369 332.85	-1 045 079.00	1 262 536.62	-77.76
reprise du résultat	15 603 265.53	2 199 888.38	0.00	17 803 153.91	14.10
épargne nette consolidée	21 280 214.00	-1 169 444.47	-1 045 079.00	19 065 690.53	-10.41

Par rapport au BP, l'épargne de gestion courante diminue de 61.06% (-4 4 M€), l'épargne brute courante de 63.03%.

L'épargne nette s'établit à 1.2M€

En intégrant les résultats de l'exercice 2021, la baisse de l'épargne prévisionnelle nette consolidée est de 10.41% (- 2.2M€). L'épargne prévisionnelle nette consolidée s'établit à 19 M€.

Cette baisse de l'épargne sert essentiellement à couvrir les équilibres financiers prévisionnels des budgets annexes Transports, Port Diélette et Cinéma, qui nécessitent des subventions à hauteur de 5,6 M€, dans l'attente notamment de mobilisations d'emprunts sur ces derniers.

En neutralisant ces subventions d'équilibre, l'épargne nette cumulée corrigée serait de 6.9M€. Avec la reprise des résultats, l'épargne nette cumulée consolidée serait de 24.6M€.

II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 287 850 €

- En dépenses : -468 700 € en mouvements réels et 756 550 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 558 336 € en mouvements réels et -270 486 € en mouvements d'ordre.

A. Les dépenses d'investissement -468K€

Les dépenses d'investissement diminuent de 468 700 € en mouvements réels et augmentent de 756 550 € en mouvements d'ordre.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	387 700,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-461 518,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-424 882,00
Total des dépenses d'équipement		-498 700,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	30 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00
Total des dépenses financières		30 000,00
4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	0,00
Total des opérations pour compte de tiers		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		-468 700,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	18 549,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	738 001,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		756 550,00
Total		287 850,00

Les demandes d'inscription s'établissent à -468 700€.

Les gros postes de dépenses concernent :

- Les déchets ménagers : avec un complément de 441 000 € pour l'enquête Conteneurisation compensées par une diminution des acquisitions de conteneurs : - 441 000 €
- Les zones d'activités : 205 000 € d'acquisition de terrains et aménagements
- Intechmer : + 204 300 € en crédits de paiements complémentaires
- Aires de Grand Passage : Travaux d'aménagement : 202 000 € compensés par une diminution des acquisitions de terrains familiaux : -202 000 €
- Des travaux et équipements divers : 72 482 €.
- Le cycle de l'eau : 30 000 € pour reversement de trop perçu

Ils sont compensés par un ajustement des crédits d'investissement prévus (opérations décalées) pour - 1 623 482 € notamment concernant:

- Prévention des inondations Pont François 1^{er} : -775 000 €
- Station de suivi Diélette : -70 000 €
- Travaux d'aménagement des berges : -60 000 € (marchés infructueux)
- Etude continuité écologique : - 50 000 €
- Autres : -25 482 €

B. Les recettes d'investissement : +486K€

Les demandes d'inscription s'établissent à 486 073 €.

Il s'agit essentiellement :

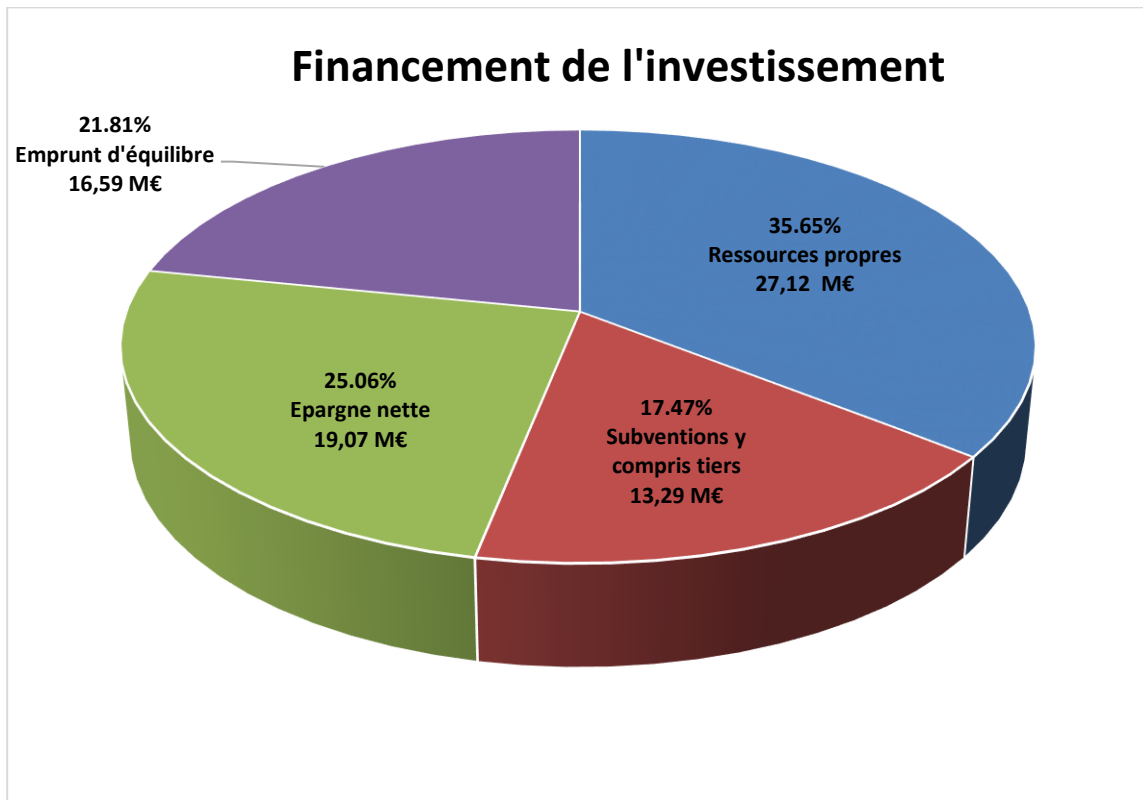
- De recettes de subventions : 476 317 €
- D'une vente de véhicule : 7 356 €
- D'un remboursement d'avance pour 2 400 €.

C. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	%R/D	
Acquisitions, travaux + reports	76 072 683.53	2 400.00	0.00%	} 15.12%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		536 886.00	0.71%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		1 011 356.00	1.33%	
FCTVA + TVA + TLE		9 950 892.71	13.08%	} 25.06%
Subventions y compris tiers		13 287 041.91	17.47%	
Épargne nette		19 065 690.53	25.06%	} 21.81%
Affectation		0.00	0.00%	
Remboursement avances		3 200.00	0.00%	} 21.81%
Emprunt		16 592 806.00	21.81%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	15 622 410.38	20.54%	
	76 072 683.53	76 072 683.53	100.00%	

Malgré une baisse de l'épargne nette de 1M€ à la présente décision modificative, le poids de l'épargne nette consolidée (25.06%) reste prépondérante ainsi que le résultat reporté (20.54%). L'emprunt d'équilibre est de 16.6M€ contre 7.3M€ en 2021(+9.3M€). Les dépenses d'investissement atteignent 76M€ contre 61.9M€ en 2021, à la même étape budgétaire (+14.1M€). Les dépenses d'équipement représentent 73M€.

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre ainsi que par l'épargne nette et les dotations :



Les budgets annexes

La décision modificative n°1 pour les budgets annexes est technique.

Au vu des crédits consommés sur l'ensemble des budgets concernés, les besoins de financement ne font pas l'objet d'inscriptions de crédits nouveaux. Les inscriptions sont compensées par des virements de crédits entre chapitre.

Sept budgets sont concernés par cette décision modificative.

I. Le cycle de l'eau

A. Le budget annexe de l'Eau : - 421 K€

1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à - 421 335 €, 55 214 € en section d'exploitation et - 476 549 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	55 214,00		55 214,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	531 763,00	-476 549,00	55 214,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	-476 549,00		-476 549,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	-476 549,00	0,00	0,00	-476 549,00

2) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépense et recette à 55 214 €.

La décision modificative n°1 prend en compte 531 763 € en dépenses d'exploitation :

- la régularisation de frais bancaire pour un montant de 10 350 €;
- la régularisation de pertes sur créances irrécouvrables pour un montant de 141 106 €;
- la régularisation de créances éteintes pour un montant de 25 232 € ;
- la régularisation du montant de la redevance à l'Agence de l'Eau (prélèvements d'eau) pour un montant de 355 075 €.

En ordre, les inscriptions comprennent :

- l'ajustement des dotations aux amortissements est inscrit pour 213 169 € ;
- la réduction du chapitre 023 (virement à la section d'investissement) d'un montant de 689 718 €.

En recettes, la régularisation de mandats annulés sur exercices antérieurs est inscrite pour 55 214 €.

3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à -476 549 €.

En dépenses, il est inscrit :

- la diminution du programme d'investissement pour 516 549 €;
- l'ajustement du montant des trop-perçus des subventions de l'AESN pour 40 000 €.

En recettes, en ordre, sont inscrits :

- la réduction du chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) pour 689 718 €;
- l'ajustement des dotations aux amortissements pour 213 169 €.

4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Cumulé
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 431 460,00	1 644 341,00	531 763,00	15 607 564,00
Recettes de gestion courante	19 036 865,00	73 271,60	55 214,00	19 165 350,60
Epargne de gestion	5 605 405,00	-1 571 069,40	-476 549,00	3 557 786,60
- Intérêts	281 803,00	-67 000,00		214 803,00
Reprise du résultat		18 446 853,40		18 446 853,40
Epargne brute	5 323 602,00	16 942 784,00	-476 549,00	21 789 837,00
- Amortissement de capital de la dette	1 066 230,00	0,00	0,00	1 066 230,00
Epargne nette	4 257 372,00	16 942 784,00	-476 549,00	20 723 607,00

Le niveau d'épargne brute reste suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions malgré une baisse de l'épargne brute de 476 549 €.

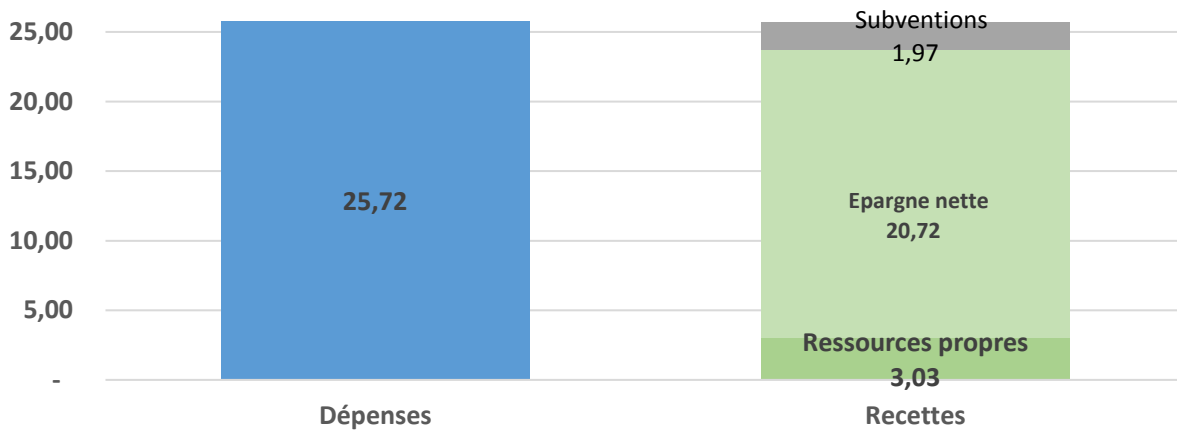
	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Cumulé
Epargne brute	5 323 602,00	16 942 784,00	- 476 549,00	16 466 235,00
Dotations nettes aux amort. et prov. (DAP)	3 389 543,00	2 729 542,00	213 169,00	2 942 711,00
Epargne brute / DAP	1,57	6,21	nc	5,60

5) Le financement de l'investissement (cumulé)

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2022		
Ressources propres	3 030 332,60	11,78%
Epargne nette	20 723 607,00	80,57%
Subventions	1 967 340,00	7,65%
Emprunts (équilibre)	0,40	0,00%
Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00%
Total des recettes d'investissement	25 721 280,00	100,00%

Financement de l'investissement (en million d'euros)



B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif : 1,3 M€

1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 1 362 181 €, 1 154 974 € en section d'exploitation et 207 207 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	1 154 974,00		1 154 974,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	947 767,00	207 207,00	1 154 974,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	207 207,00		207 207,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	207 207,00	0,00	0,00	207 207,00

2) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépense et recette à 1 154 974 €.

La décision modificative n°1 prend en compte 947 767 € de dépenses réelles uniquement pour des besoins de financement de régularisations :

- de titres annulés sur exercices antérieurs concernant l'affermage VEOLIA du secteur de Saint Pierre Eglise pour 781 650 €;
- du relèvement du point d'indice au chapitre 012 pour 110 000 €;
- de factures de gaz de 2021 pour 55 167 €;
- de frais bancaire pour 950 €.

En ordre, les inscriptions correspondent à :

- l'augmentation du chapitre 023 (virement à la section d'investissement) pour un montant de 190 794 €;
- la prise en compte des valeurs comptables d'actifs cédés (matériel roulant) pour 16 413 €.

En recette, il est inscrit uniquement les régularisations :

- de redevances concernant l'affermage VEOLIA du secteur de Saint Pierre Eglise pour 844 250 €;
- de remboursement exceptionnel TIPP pour 120 195 €;
- l'ajustement de mandats annulés sur exercice antérieur pour 80 000 €;
- de recettes concernant la convention de mandat de facturation de Brix, Sottevast, Rauville La Bigot, pour 60 000 €;
- de PFAC pour 48 000 €;
- des produits de cessions d'actifs pour 2 529 €.

3) La section d'investissement

En investissement, les dépenses du programme d'investissement sont ajustées à hauteur de 207 207 €.

Les recettes d'investissement en ordre comprennent :

- le virement de la section d'exploitation pour 190 794 €;
- l'inscription de valeurs comptables d'actifs cédés (matériel roulant) pour 16 413 €.

4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Cumulé
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 280 392,00	14 889 545,00	947 767,00	15 837 312,00
Recettes de gestion courante	17 190 856,00	17 266 736,57	1 154 974,00	18 421 710,57
Epargne de gestion	3 910 464,00	2 377 191,57	207 207,00	2 584 398,57
- Intérêts	310 298,00	310 298,00		
Reprise du résultat	0,00	10 749 970,43		
Epargne brute	3 600 166,00	12 816 864,00	207 207,00	13 024 071,00
- Amortissement de capital de la dette	2 183 805,00	2 242 982,50	0,00	2 242 982,50
Epargne nette	1 416 361,00	10 573 881,50	207 207,00	10 781 088,50

Le niveau d'épargne brute augmente légèrement de 207 207 € et reste suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions.

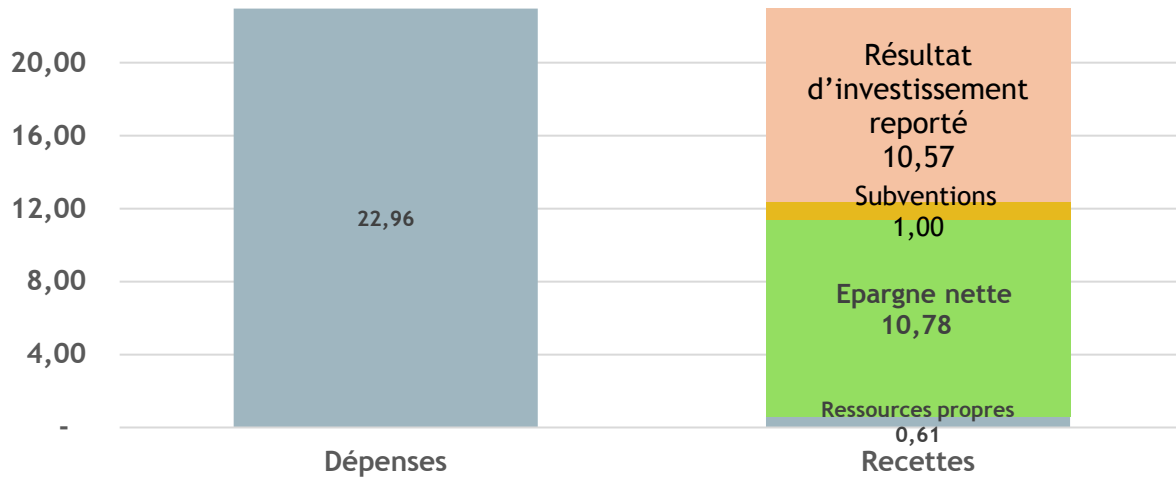
Epargne / DAP	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Cumulé
Epargne brute	3 600 166,00	12 816 864,00	+ 207 207,00	13 024 071,00
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 373 153,00	2 876 462,00	0,00	2 876 462,00
Epargne brute / DAP	1,07	4,46	nc	4,53

5) Le financement de l'investissement (cumulé)

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2022		
Ressources propres	608 444,82	2,65%
Epargne nette	10 781 088,50	46,95%
Subventions	1 007 949,06	4,39%
Emprunts (équilibre)	0,20	0,00%
Résultat d'investissement reporté	10 565 935,92	46,01%
Total des recettes d'investissement	22 963 418,50	100,00%

Financement de l'investissement (en million d'euros)



C.Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 163 K€

1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 0 € en section d'exploitation et 163 192 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	0,00		0,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	163 192,00		163 192,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	<i>163 192,00</i>	<i>0,00</i>	<i>163 192,00</i>	<i>0,00</i>

2) La section d'investissement :

La décision modificative n°1 prend en compte uniquement la régularisation des opérations pour compte de tiers n°26, 27 et 42 en raison d'erreurs de comptabilisation de mandats sur exercice antérieur pour un montant total de 163 192 €. Ces opérations sont neutres au budget puisque équilibrées en dépenses et recettes.

II. Les autres budgets annexes

A. Le Budget annexe Transports : 62 K€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 62 059 € en section d'exploitation.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
		62 059,00		62 059,00
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	62 059,00	0,00	62 059,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
		0,00		0,00
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,00	0,00	0,00	0,00

Seule la section d'exploitation est impactée par cette décision modificative, elle s'équilibre à 62 059 € répartis ainsi :

En dépenses à 62 059 € en mouvements réels

En recettes à 62 059 € en mouvements réels

Pour ce budget, il est uniquement prévu une régularisation concernant le trop perçu 2021 des 5 % de frais de remboursement du budget annexe vers le budget principal.

Cette régularisation est réalisée par l'inscription d'une dépense de fonctionnement de 62 059 € et une recette de fonctionnement de 62 060 €.

Cette régularisation permet la réduction de 1 € de la subvention versée par le budget principal au budget annexe portant celle-ci à 4 468 467 €.

B. Le budget annexe développement économique locations M14 : - 12 K€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg- en- Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à -12 339 €, 0 € en section d'exploitation et - 12 339 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
	DEPENSES DE LA SECTION DE EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION DE EXPLOITATION	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
CREDITS D'EXPLOITATION	0,00		0,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	12 339,00	- 12 339,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
CREDITS D'INVESTISSEMENT	- 12 339,00		- 12 339,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET	- 12 339,00	0,00	0,00	- 12 339,00

Plusieurs demandes de crédits nouveaux ont été enregistrées pour ce budget.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 0 € répartis :

En dépenses à 12 339 € en mouvements réels et - 12 339 € en mouvements d'ordre

Pour ce budget, la DM n°1 correspondant à l'inscription en dépenses de fonctionnement de 7 339 € au titre d'un complément de remboursement de taxes foncières (Haut de Quincampoix et Louis Lumière) à la ville de Cherbourg-en-Cotentin et la prise en charge de travaux d'entretien supplémentaires (nettoyage du bardage des bâtiments Haut de Quincampoix) pour 5 000 €.

Ces dépenses sont compensées par la réduction du chapitre 023 (Virement à la section d'investissement) à hauteur de 12 339 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à - 12 339 € répartis :

En dépenses à - 12 339,00 € en mouvements réels.

En recettes à - 12 339,00 € en mouvements d'ordre

La diminution du chapitre 023 en fonctionnement entraine la réduction du chapitre 021 (Virement de la section de fonctionnement) également à hauteur de 12 339 €. Cette diminution de recettes étant elle-même équilibrée par la diminution de travaux d'investissement non réalisés (c/2188).

C.Le Budget annexe Port Diélette : 85 K€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité des Pieux.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 85 750 €, 60 750 € en section d'exploitation et 25 000 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
CREDITS D'EXPLOITATION	60 750,00		60 750,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET				
	60 750,00	0,00	60 750,00	0,00

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
CREDITS D'INVESTISSEMENT	25 000,00		25 000,00	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET				
	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 60 750 € répartis :

- En dépenses à 60 750 € en mouvements réels.
- En recettes à 60 750 € en mouvements réels.

En fonctionnement, la décision modificative n°1 prend en compte le besoin de financement pour le règlement de pénalités dans le cadre d'un protocole transactionnel à hauteur de 10 300 €. Cette inscription est compensée par la diminution des frais d'études relatifs notamment au diagnostic environnemental pour 10 300 €.

Une dépense de 60 750 € supplémentaires est nécessaire pour l'achat de carburants destinés à la vente. Celle-ci s'équilibre par une recette supplémentaire de 63 000 € attendue dans le cadre de la revente de carburants.

De plus en recette, une aide de l'Etat à hauteur de 15 792 € pour compensation des pertes de recettes 2021 dues à l'épidémie de COVID19 est attendue.

Ces inscriptions permettent de diminuer la subvention du budget principal au budget annexe de 18 042 €.

La subvention du budget principal s'établit après décision modificative à 1 530 111 €.

2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 25 000 € répartis :

En dépenses à 25 000 € en mouvements réels.

En recettes à 25 000 € en mouvements réels.

En investissement, le devis supplémentaire établi pour le surcoût de la porte abattante ainsi que le surcoût dû au changement des procédures de marchés publics à hauteur de 25 000 € sont financés par des pénalités appliquées dans le cadre de l'accord transactionnel en cours.

D. Le budget annexe Services Communs : 2,6 M€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

La décision modificative n°1 de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 2 599 095 €, 182 655 € en section de fonctionnement et 2 416 440 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	182 655,00		182 655,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	167 655,00	15 000,00	182 655,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	2 416 440,00		2 416 440,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	16 917,00	2 399 523,00	1 917,00	2 414 523,00

III. Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que suite aux décisions modificatives présentées ci-dessus, le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal est diminué de 18 043 € soit un montant cumulé de 6 817 153,61 €. Il n'y a pas de changement concernant les emprunts d'équilibres.

BP + BS + DM 2022									
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre				Emprunt d'équilibre			
		BP	BS	DM	TOTAL	BP	BS	DM	TOTAL
02	Golf	14 331,00	3 249,00	0,00	17 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04	Activité commerciale tourisme	156 718,00	-13 685,39	0,00	143 032,61	82 495,00	-3 337,12	0,00	79 157,88
05	SPANC					44 310,00	-44 309,37	0,00	0,63
06	Cinéma	56 953,00	351 010,00	0,00	407 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	Port Diélette	692 086,00	856 067,00	-18 042,00	1 530 111,00	228 850,00	0,00	0,00	228 850,00
08	Développement économique locations M4	0,00	0,00	0,00	0,00	3 446 468,00	-1 645 982,74	0,00	1 800 485,26
09	EAU					1 484 078,00	-1 484 077,60	0,00	0,40
10	Assainissement collectif					1 413 253,00	-1 413 252,80	0,00	0,20
11	Développement économique vente	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	158 228,00	1 940 321,00	0,00	2 098 549,00
12	Développement économique locations M14	0,00	0,00	0,00	0,00	62 055,00	-62 055,00	0,00	0,00
14	Transports	0,00	4 468 468,00	-1,00	4 468 467,00	6 908 940,00	4 595 822,00	0,00	11 504 762,00
	TOTAL:	1 170 088,00	5 665 108,61	-18 043,00	6 817 153,61	13 828 677,00	1 883 128,37	0,00	15 711 805,37

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 050-200067205-20220927-DEL_2022_148_01-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN